

Appel de la coordination nationale étudiante des étudiant.e.s mobilisé.e.s

Le 3 avril

Nous, étudiant-e-s mobilisé-e-s contre la loi travail, réuni-e-s en coordination nationale étudiante, mandaté-e de 70 universités et établissement d'enseignement supérieur, appelons au retrait total et sans négociation du projet de loi travail. La journée du 31 mars a été une grande réussite dans toute la France : près de 1,2 millions de personnes ont manifesté leur colère et leur refus de cette loi antisociale. Depuis maintenant trois semaines, ce sont des centaines de milliers d'étudiant-e-s, lycéen-ne-s, salarié-e-s et chômeur-se-s qui se mobilisent malgré les vaines tentatives de l'Etat de diviser et réprimer le mouvement. Aujourd'hui, alors que Manuel Valls joue la carte de la négociation avec certaines organisations syndicales, nous réaffirmons que ce mouvement s'auto-organise en Assemblées Générales et en Coordination : seul le mouvement saurait se représenter lui-même.

Cette loi s'inscrit dans une continuité de politiques pro-patronales mises en place par les gouvernements successifs. Elle vise à faciliter les licenciements économiques, la hausse du temps de travail, la baisse des droits des travailleur-se-s. Seul le retrait total est une issue acceptable face à la précarisation généralisée prévue dans ce projet de loi.

Le gouvernement a peur de ce mouvement qui s'amplifie et tente par tous les moyens de le faire taire. La répression policière et les sanctions administratives sont inacceptables : ne serait-ce que le 31 mars, il y a eu plus de 100 arrestations et des dizaines de blessé-e-s. Nous mènerons une campagne contre ces violences policières : nous ne céderons pas, nous ne nous arrêterons pas.

Dès le 5 avril nous serons de nouveau dans la rue. Nous appelons dès cette date tou-te-s les salarié-e-s et leurs organisations syndicales à construire avec nous la grève générale reconductible. Pour faire reculer le gouvernement, un mouvement d'ensemble des étudiant-e-s, lycéen-ne-s, privé-e d'emploi et travailleur-se-s sera indispensable. Afin de construire cette convergence des luttes, nous appelons à intensifier les rythmes de mobilisation : le 9 avril, nous serons dans la rue partout en France aux côtés des salarié-e-s. Et dès les semaines suivantes, nous poursuivrons le mouvement le 12, le 14, et le 20 avril. Ces différentes dates doivent être un point d'appui pour avancer vers la grève reconductible. Pour faire de cette perspective une réalité, nous appelons l'ensemble des étudiant-e-s à tisser des liens avec les travailleur-se-s et à se regrouper dans des assemblées interprofessionnelles.

Le gouvernement compte sur les vacances pour affaiblir la mobilisation étudiante : au contraire, nous profiterons de cette période pour renforcer la mobilisation et la diversifier par exemple en intervenant dans l'occupation des places à l'instar de la démarche Nuit Debout. Les examens approchant, nous exigeons que les universités n'entravent pas la poursuite de la mobilisation, notamment en reportant les examens.

Nous sommes déterminés et nous nous battons jusqu'au bout pour obtenir :

- le retrait total et sans négociation de la loi Travail
- le partage et la réduction du temps de travail
- l'arrêt immédiat de la répression policière et des poursuites ainsi que la levée immédiate de l'état d'urgence